

Décharge 2012: Autorité bancaire européenne (ABE)

2013/2237(DEC) - 03/04/2014 - Acte final

OBJECTIF : octroi de la décharge à l'Autorité bancaire européenne (EBA) pour l'exercice 2012.

ACTE NON LÉGISLATIF : Décision 2014/573/UE du Parlement européen concernant la décharge sur l'exécution du budget de l'Autorité bancaire européenne pour l'exercice 2012.

CONTENU : avec la présente décision, le Parlement européen donne décharge au directeur exécutif de l'Autorité bancaire européenne sur l'exécution du budget de l'Autorité pour l'exercice 2012.

La décision est conforme à la résolution du Parlement européen approuvée le 3 avril 2014 et comporte une série d'observations qui font partie intégrante de la décision de décharge (se reporter au résumé de l'avis du 3 avril 2014).

Parmi les principales observations faites par le Parlement, ce dernier regrette les commentaires émis par la Cour des comptes sur **la légalité et la régularité des opérations** de l'Autorité (déclarations de frais scolaires non autorisées) et appelle cette dernière à améliorer la situation.